

prend-il pour faire en sorte que les droits des anciens combattants canadiens soient respectés dans la Fonction publique du Canada?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, bien des anciens combattants, dont certains invalides, travaillent dans mon ministère. Bien peu d'entre eux seront touchés, et ceux qui le sont actuellement ont seulement été informés qu'ils étaient surnuméraires. On fait l'impossible pour les muter à d'autres postes.

M. MacEwan: Monsieur l'Orateur, j'ai demandé au ministre ce qu'il faisait au sujet de tous les anciens combattants dans tous les ministères de la Fonction publique.

L'hon. M. Dubé: Monsieur l'Orateur, il va de soi que je ne suis pas autorisé à m'occuper des autres ministères, mais...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Dubé: En vertu de la loi, on accorde la préférence aux anciens combattants pour obtenir des postes.

LA POLLUTION

L'EXPOSÉ DU CNR SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, vu les graves effets d'une pollution de l'air accrue, d'après le comité spécial du Conseil national de recherches, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pourrait-il dire quelle mesure on prend pour protéger les Canadiens?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, mon ministère étudie constamment la question de la pollution de l'air. A l'heure actuelle, aucune loi ne s'applique à l'air qui soit comparable à la loi sur la protection des eaux navigables. Je puis dire à mon honorable ami que la question fait l'objet d'une étude sérieuse de la part du gouvernement et des divers ministères, dont le mien, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et les autres qui s'occupent de la pollution du milieu. Si de concert avec les provinces, nous pouvons en venir à un accord sur la meilleure façon d'aborder le problème, nous le ferons sûrement alors au moyen d'une mesure législative fédérale.

[Plus tard]

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): La réponse que vient de donner à la Chambre le

[M. MacEwan.]

ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources sur la pollution de l'air m'inspire une question que j'aimerais poser au très honorable premier ministre. Faut-il déduire de la déclaration du ministre que le projet de loi nationale sur la purification de l'air, présenté par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a été écarté?

LA NAVIGATION

LE NAUFRAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre qui représente les provinces atlantiques, le ministre des Transports. Comme il s'intéresse aux désastres maritimes, notamment à un naufrage au large de la côte d'Afrique, est-il en mesure de faire part à la Chambre des résultats de l'enquête de son ministère sur le naufrage d'un navire au large de la côte du Cap-Breton, qui a causé cinq pertes de vie?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous n'avons reçu à ce jour qu'un rapport provisoire de la commission d'enquête et je préférerais attendre le rapport définitif. Je me ferai alors un plaisir d'en faire part à la Chambre.

LES AFFAIRES INDIENNES

LE FINANCEMENT DES RECHERCHES

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, quand le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien fera-t-il une déclaration sur la requête présentée par la Fraternité nationale des Indiens, lors de sa rencontre avec le ministre, le 7 novembre dernier, au sujet de l'établissement d'un fonds spécial qui permettrait aux Indiens de faire les recherches voulues pour résoudre leurs problèmes?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, j'ai eu l'occasion de rencontrer M. Andrew Delisle, président du comité formé par les Indiens en vue de faire enquête sur leurs droits et leurs traités, et j'ai discuté avec lui de certaines propositions. Il a l'intention de commencer ses travaux au début de l'an prochain et je l'ai assuré que nous lui fournirions une partie des fonds nécessaires pour mener à bien son travail.